



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Grandes surfaces : Seine-Maritime

Question écrite n° 60701

Texte de la question

M Jean Beaufils demande à M le ministre délégué au commerce et à l'artisanat de bien vouloir lui faire connaître les résultats du dernier recensement connu concernant les commerces de détail d'une superficie supérieure à 400 mètres carrés pour l'arrondissement de Dieppe.

Texte de la réponse

Reponse. - Le tableau ci-joint, établi par la direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes de la Seine-Maritime, donne les résultats demandés sur le recensement, au 1er juillet 1992, des commerces de détail d'une superficie supérieure à 400 mètres carrés pour l'arrondissement de Dieppe. Voir tableau dans le JO no 09 (année 1993).

Données clés

Auteur : [M. Beaufils Jean](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60701

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : commerce et artisanat

Ministère attributaire : commerce et artisanat

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 août 1992, page 3612